



Regroupement des organismes
communautaires québécois pour
le travail de rue

ROCQTR

Lettre ouverte aux acteurs concernés.

Sujet : Les enjeux et l'impact du démantèlement des campements d'itinérants sur le travail de rue et sur les personnes en situation d'itinérance.

Chère Madame la mairesse de Montréal Valérie Plante,

L'Association des Travailleurs et Travailleuses de Rue du Québec (ATTRueQ) et Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue (ROCQTR) souhaitent attirer votre attention sur les enjeux et impacts considérables que les démantèlements de campement ont pour les personnes en situation d'itinérance et la capacité des travailleurs.ses de rue à les accompagner vers des solutions adaptées.

Le démantèlement des campements à des conséquences désastreuses sur le travail de rue et les interventions menées par les travailleurs.ses de rue (TR).

Les travailleurs.ses de rue sont des acteurs clés dans la lutte contre l'itinérance, apportant soutien et accompagnement aux personnes vulnérables. Leur engagement inébranlable témoigne de leur dévouement envers ceux qui en ont le plus besoin. Ils aspirent à une plus grande collaboration avec la communauté (les villes/MRC/municipalités), car ils croient fermement que leur expertise peut contribuer à apporter des solutions durables à l'itinérance. Les travailleurs.ses de rue ont besoin d'un préavis adéquat, d'une voix qui soit entendue, afin de pouvoir préparer des mesures d'accompagnement appropriées pour chaque individu touché.

Les démantèlements sont trop souvent annoncés à la dernière minute, un événement qui secoue les gens dans la rue, comme une onde de choc qui résonne au plus profond de leur être. Pour ces individus déjà marginalisés et vulnérables, c'est une situation qui les plonge dans une course contre la montre, une course effrénée contre l'inévitable. Malheureusement, il leur reste trop peu de temps pour les travailleurs.ses de rue de tisser des liens solides avec les personnes touchées avant que tout ne soit emporté par les vents cruels du changement.

Lorsque ces démantèlements surviennent, il devient extrêmement difficile de maintenir les liens et la confiance avec les personnes en situation d'itinérance. Ils perdent ainsi leur trace, leur lieu de refuge, remettant en question tous leurs progrès réalisés jusqu'à présent. Tout leur travail préalablement effectué pour les accompagner est anéanti, ce qui engendre un profond découragement parmi les travailleurs.ses de rue. Les ressources s'effritent, les efforts se dissipent et de nouveaux obstacles s'érigent devant les TR, compliquant davantage leur mission d'accompagnement.

Le démantèlement des campements pose également des problèmes majeurs quant à la relocalisation des personnes et de leurs biens. Il y a très peu d'espaces disponibles pour accueillir les personnes sans abri, et les refuges existants sont souvent surpeuplés, laissant peu d'options viables pour la relocalisation immédiate. Cette situation désespérée

exerce une pression inimaginable sur les travailleurs.ses de rue, animé.e.s par un désir ardent d'accompagner ces personnes vulnérables, mais confronté.e.s à une urgence sans précédent. Les travailleurs.ses de rue, les travailleurs.ses de milieu et les intervenants mobiles sont épuisés ainsi qu'affectés par ces situations. Leur épuisement physique et mental est palpable, tandis que leur rôle vital dans notre société est remis en question.

De plus, la désorganisation des personnes après les démantèlements pose de multiples défis et enjeux supplémentaires aux travailleurs.ses de rue. Les personnes se cachent et refusent de sortir par peur d'être appréhendés, rendant les démarches ultérieures, telles que la recherche d'un nouveau lieu de vie, extrêmement difficiles.

Cette réalité complexe met en évidence les difficultés supplémentaires auxquelles sont confrontés les travailleurs.ses de rue, suscitant une profonde préoccupation et renforçant le besoin urgent d'intervenir pour faire face à cette situation éprouvante.

Le démantèlement des campements a également un impact considérable sur les personnes en situation d'itinérance :

Le démantèlement des campements affecte profondément la vie des personnes sans abri, plongeant ces individus déjà marginalisés dans une détresse encore plus profonde. Les conséquences sont nombreuses et tragiques, laissant derrière elles des cicatrices émotionnelles et matérielles indélébiles.

Imaginez-vous être déjà sans domicile fixe, vivant dans des conditions précaires et incertaines, et soudainement être privé de ce qui vous reste. C'est le sort tragique des personnes en situation d'itinérance lorsque les campements sont démantelés. C'est une désorganisation déchirante qui s'installe dans leur existence, et qui entraîne une perte de confiance envers les acteurs impliqués. Des conflits avec les forces de l'ordre peuvent survenir, créant ainsi une atmosphère tendue, précaire et emplie de méfiance. Cette situation engendre des défis importants quant à leur quiétude et leur sentiment de sécurité.

Ces individus déjà appauvris par leur situation, se retrouvent dépossédés de tous leurs biens personnels, y compris des objets qui leur sont chers et des souvenirs précieux. Elles doivent alors recommencer à zéro, sans ressources ni options viables. Cette réalité est profondément déchirante, car ces pertes matérielles représentent bien plus que de simples objets.

Leur sentiment d'appartenance à une communauté est également compromis, ce qui peut entraîner une augmentation de la consommation de substances pour faire face à cette épreuve. Les personnes en situation d'itinérance se sentent abandonnées et vulnérables, ce qui peut conduire à des risques accrus de problèmes de santé mentale, y compris de pensées suicidaires. Les personnes vivant déjà dans des situations précaires se voient contraintes de se cacher dans des endroits plus dangereux afin d'éviter d'être constamment délogées, ce qui les plonge dans un état constant d'hyper-vigilance.

Il est crucial de comprendre la souffrance profonde que subissent les personnes en situation d'itinérance lors du démantèlement des campements. Leur vie est déchirée, leur humanité bafouée. La compassion et l'empathie sont nécessaires pour aborder cette réalité douloureuse avec sérieux et trouver des solutions qui protègent ces vies brisées. Car derrière chaque personne en situation d'itinérance, il y a une histoire, une dignité, et le potentiel d'un avenir meilleur si nous leur offrons [la main tendue](#) dont ils ont désespérément besoin.

Face à ces défis et à cet impact négatif, le ROCQTR et l'ATTRueQ appellent à des mesures concrètes et à une action urgente :

1. Tolérance et alternatives humaines :

- Favoriser la tolérance envers les campements et les installations temporaires.
- Autoriser les campements/installations sur une partie du territoire des villes, MRC et municipalités, en mettant en place un cadre réglementaire adapté.
- Offrir la possibilité d'occuper des terrains vagues, en établissant des ententes avec les municipalités ou les propriétaires privés, à proximité des ressources communautaires et gouvernementales qui interviennent auprès des personnes vulnérables.
- Se baser sur des protocoles de démantèlement qui sont mis en place dans certains arrondissements par les OCTR, afin d'assurer une approche équilibrée et respectueuse des droits des personnes concernées.

2. Renforcement des ressources :

- Accroître le financement des organismes communautaires offrant des hébergements et des solutions alternatives de logement, ainsi que des ressources communautaires autonomes œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance ou de vulnérabilité.

3. Collaboration et préavis :

- Accorder aux travailleurs de rue et aux organismes communautaires un préavis d'au moins quelques jours avant tout démantèlement.
- Impliquer les travailleurs de rue dans les décisions concernant les démantèlements en les informant à l'avance, ce qui permettrait d'établir un premier contact avec les personnes concernées et de travailler en amont si nécessaire.

4. Accélérer la construction de logements abordables :

- Accroître la construction de logements abordables pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance.

5. Régularisation des augmentations de loyers et plafonnement des prix des nouvelles habitations :

- Régulariser les augmentations de loyers et plafonner les prix des nouvelles habitations pour prévenir la gentrification dans certaines localisations et la hausse des coûts de logement.

6. Amélioration du transport en commun :

- Améliorer le transport en commun dans les régions éloignées des centres urbains, même dans les localités de moins de 50 000 habitants.

7. Programme de formation et de réinsertion :

- Mettre en place des programmes de formation et de réinsertion professionnelle pour aider les personnes en situation d'itinérance à acquérir des compétences et à trouver un emploi stable.

8. Sensibilisation et éducation :

- Promouvoir la sensibilisation et l'éducation du public sur les causes et les réalités de l'itinérance, afin de lutter contre les stigmates et les préjugés associés à cette situation.

9. Coordination entre les acteurs :

- Renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes, y compris les ministres, les organismes gouvernementaux, les organismes communautaires, les travailleurs de rue, les services d'urgence, etc., pour une approche collective et cohérente dans la gestion de l'itinérance.

Nous espérons que ces préoccupations seront entendues et que des mesures seront prises rapidement pour remédier à cette situation alarmante. Des solutions existent, mais elles nécessitent une volonté politique et une collaboration entre tous les acteurs concernés afin de réfléchir ensemble à des alternatives plus humaines.

Le ROCQTR et l'ATTRueQ sont prêts à collaborer avec les ministres concernés, les médias et les journalistes pour sensibiliser l'opinion publique à cette problématique et œuvrer ensemble à la recherche de solutions durables pour les personnes en situation d'itinérance.

L'heure est venue de faire preuve d'humanité et de compassion envers nos concitoyens les plus vulnérables. Le travail de rue est un pilier essentiel de notre société, et il est de notre devoir de soutenir ces acteurs de terrain et de travailler en faveur de solutions pérennes.

Ensemble, nous pouvons créer un avenir où l'itinérance n'est plus synonyme de déracinement et de désespoir, mais plutôt d'espoir et de réinsertion sociale.

Cordialement,

L'Association des Travailleurs et Travailleuses de rue du Québec (ATTRUEQ) et Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue (ROCQTR).



Regroupement des organismes
communautaires québécois pour
le travail de rue

ROCQTR

8105 Avenue de Gaspé #200 ,Montréal (Québec) H2P 2J9 | T +1 (514) 575-0300

info@rocqtr.org | www.rocqtr.org

info@attrueq.ca | www.attrueq.ca